

*Pipe-line du Nord—Loi*

ce moment-là. Cependant, il ne faut pas oublier que ce n'est pas la population des démocraties occidentales qui double tous les cinquante ans, mais plutôt celle des pays indigents et surpeuplés qui manqueront bientôt d'espace vital. Et ils se contenteraient volontiers de nos vastes espaces inhabités. Si nous négligeons de nous en servir ou de les aménager, ne seraient-ils pas les premiers à y avoir droit?

En construisant le pipe-line, en aménageant l'embranchement de Dempster et les autres, en exploitant nos richesses naturelles, nous assurons la protection du sol et des ressources du Canada pour les prochaines générations de Canadiens. Évidemment, notre pays attire de nombreux immigrants.

Le projet à l'étude est très vaste et voici toute la région qu'il touche: de Watson Lake à la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, il y a 440 milles; de la frontière de l'Alberta à Caroline, puis de Caroline à la frontière de la Saskatchewan et de Caroline à la frontière de la Colombie-Britannique, on compte 806 milles; du sud de la Colombie-Britannique à la frontière américaine, il y a 105 milles; et de la frontière entre Alberta et la Saskatchewan à la frontière des États-Unis, il y a 160 milles. La longueur du tracé Dempster entre Whitehorse et Watson Lake, C.-B. est de 512 milles, et la longueur globale est de 2,023 milles, si l'embranchement de Dempster est construit. Vous voyez donc ce qui nous attend.

Avant de terminer, permettez-moi de dire qu'il s'agit là d'une mesure très importante. Nous ne la débattons pas trop longtemps car nous voulons la renvoyer au comité. Nous avons demandé d'apporter certaines modifications à la loi pour protéger les droits des autochtones, les droits civils des Canadiens, les droits des employeurs et des employés lors de la signature et de la négociation de contrats, et, surtout, l'intérêt public, ce qui englobe le coût du gaz, dans les villages du Nord, si l'on nous permet de l'utiliser, ce que nous ne savons pas encore, car c'est du gaz américain qu'il s'agit de transporter.

Nous avons bien de la chance d'être si bien nantis de toutes les formes d'énergie de base. L'histoire démontre que notre progrès industriel sera proportionné à l'énergie dont nous disposerons. Cependant, le Canada a subi un déficit commercial quant aux ressources énergétiques, au cours des dernières années. En 1950, nous importions comme nation, plus de 60 p. 100 de tout le combustible dont nous avons besoin, mais dès les années 70, nous avons commencé à satisfaire nous-mêmes nos besoins.

Nous avons du pétrole et nous en trouverons beaucoup plus. Nous avons un surplus de gaz naturel. Nous avons un huitième de l'approvisionnement mondial en charbon. Nous avons donc de l'énergie. Nos approvisionnements en énergie en détermineront le coût et la façon dont nous vaincrons l'inflation. Mettons-nous au travail et commençons les travaux, mais prévoyons des garanties, car la population nous a élus pour la représenter au Parlement et sauvegarder ses intérêts.

**M. Hugh A. Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) vient de dire que cette loi est importante et que son adoption a de l'importance pour le parti libéral. Permettez-moi de préciser tout d'abord qu'elles n'est pas importante que pour le parti libéral; il est également important pour la population du Canada, de même que pour tous les premiers ministres provinciaux que cette loi soit adoptée. Un projet de cette envergure n'est pas important pour un seul parti, mais pour tous les Canadiens.

[M. Woolliams.]

Les critiques, surtout celles des députés néo-démocrates, qui prétendent que le Canada aurait dû se ménager plus de garanties touchant la participation canadienne avant de signer l'accord du pipe-line avec les États-Unis, manifestent une de deux choses: soit qu'ils sont incapables de comprendre que de telles exigences auraient fait échouer toute l'affaire, soit qu'ils sont malhonnêtes avec eux-mêmes car il n'y aurait pas de pipe-line ni d'emplois pour les Canadiens, et ce débat-ci n'aurait pas lieu, si au cours de ces négociations avec les États-Unis, le Canada avait exigé qu'on lui garantisse une participation. Comme le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) l'a fait remarquer, ils auraient acheté chat en poche. Je suis sûr que le député néo-démocrate ne signerait pas un contrat sans savoir à combien s'élèverait la dépense.

Je suis certain qu'il n'y aurait même pas eu de débat sur le pipe-line à la Chambre, si nous avons insisté pour que le Canada obtienne la plus grande partie des emplois à la construction et si nous avons refusé que les appels d'offre soient concurrentiels. On ne peut demander à quelqu'un de sensé de signer un chèque en blanc aux Canadiens, d'autant plus que l'un des facteurs de dépense nous concerne essentiellement: celui qui se rapporte à l'embranchement de Dempster.

Il serait difficile de prétendre, même en ne parlant que de l'embranchement de Dempster, que les tuyaux ou les matériaux de construction ne devraient pas faire l'objet d'appels d'offre concurrentiels, mais je crois que ces éminents représentants qui, comme je l'ai déjà dit, figurent principalement dans les rangs des néo-démocrates, se disent que du moment que c'est du pétrole américain que transportera le pipe-line, c'est à nous de leur faire payer le maximum. C'est le genre de raisonnement qui ne laisse pas de me surprendre car, si nous étions dans le même cas, je n'aimerais pas que nos voisins viennent nous dire: «Tant pis ce que cela coûte, c'est aux Canadiens de payer». Ce n'est certes pas le genre d'attitude qui facilite les rapports de bon voisinage; c'est d'autant plus inutile que les sociétés intéressées dans la construction de ce grand projet nous ont donné leur assurance que leur position concurrentielle était solide et qu'elles ne redoutaient la concurrence ni des États-Unis, ni du Japon, ni de l'Allemagne de l'Ouest.

Les députés du parti conservateur ont eux aussi exprimé la même crainte et pourtant la semaine dernière, au cours de la conférence qui s'est tenue ici à Ottawa et à laquelle participaient les premiers ministres provinciaux des dix provinces et le gouvernement fédéral, ils ont réaffirmé que c'était en faisant confiance au secteur privé que nous pourrions apporter une solution à nos problèmes économiques actuels. Et pourtant, il ne se passe pas de jours que je ne lise ou que je n'entende à la Chambre que nous ne sommes pas en mesure de concurrencer les autres pays. Je me demande si nous sommes devenus des bons-à-rien pour craindre à ce point de nous mettre en lice avec nos voisins américains.

Cet après-midi au cours de la période des questions, les députés de l'opposition officielle ont fait certaines remarques sur le dollar canadien. Peut-être est-ce parce que je viens de Colombie-Britannique où l'économie est surtout orientée vers l'exportation que je pense que la dévaluation du dollar canadien va nous donner l'occasion d'exporter des produits sur les marchés mondiaux et de regagner du terrain perdu au cours des dernières années, perdu sans doute à cause d'une certaine sottise de notre part.